



INSCRIPTIONS LICENCES SAISON 2020-2021

2 Procédures :

- **La procédure dématérialisée (obligatoire pour nouvelles licences et renouvellements joueurs/dirigeants)**

- 1- Le club vous envoie par mail un lien via Footclubs pour faire votre demande à partir du 8 juin 2020.
- 2- Vous remplissez le formulaire. Le serveur vous indique les pièces manquantes à scanner : photo d'identité, certificat médical, copie pièce d'identité)
- 3- Cette procédure ne sera complète que lorsque vous vous serez acquitté du montant de votre cotisation (soit au cours des permanences, soit par paiement en ligne ou soit par voie postale.)
- 4- Vous recevrez par mail une confirmation de la FFF pour validation de votre adhésion

- **La procédure papier (arbitres, éducateurs et changement de club) :**

1- Compléter le **formulaire de demande de licence de football 2020-2021** (soit le formulaire vierge ci-joint, soit celui prérempli à récupérer aux permanences).

- Par courrier à : ⇒ **JAULIN Franck** – L'Egrenière – 2 Impasse de l'Oasis – 44 140 LA PLANCHE ou
⇒ **ASVP FOOTBALL** – Complexe Sportif Henri Dupont – Rue des Lilas – 44116 VIEILLEVIGNE

PS: la reprise des entraînements est tolérée sans licence, mais sur présentation et remise obligatoire du certificat médical à votre éducateur principal.

Seuls les licenciés à jour de leur cotisation, et dont la licence est validée par les services de La Ligue, pourront prendre part aux compétitions officielles.

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE
U6	2015
U7	2014
U8	2013
U9	2012
U10	2011
U11	2010
U12	2009
U13	2008
U14	2007
U15	2006
U16	2005
U17	2004
U18	2003
U19	2002
U20	2001
SENIORS	Entre 1986 et 2000
VETERANS	Avant 1986
LOISIRS	Avant 1991

CATEGORIE	TARIF 2020-2021 (*)
U6	60€
U7 à U9	70€
U10 à U13	75€
U14 à U20	85 €
VETERANS – LOISIRS	95€
SENIORS	115 €
DIRIGEANTS	OFFERT
EDUCATEURS	OFFERT

(*) Le montant de la cotisation correspond à la catégorie dans laquelle vous évoluez !

Pour tout règlement de la cotisation avant le 4 juillet, il vous sera offert une paire de chaussettes KAPPA

Bon à savoir :

- à partir de 3 licences « joueur » dans 1 même famille, **25€ de réduction** sur le montant global,
- Possibilité de paiement en **3 fois maxi. (Idem en 3 fois pour le paiement en ligne)**
- Les **Pass' Culture Sport, les chèques Coupon sport ANCV** sont acceptés.
- Si vous bénéficiez de **réductions** grâce à votre **C.E.**, n'hésitez pas à nous demander un reçu.
(Envoyer un mail à l'adresse suivante : asvp.football@yahoo.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale, ainsi que le montant de votre cotisation licence)

Assurances :

- Chaque titulaire d'une licence adhère automatiquement à l'assurance souscrite par la Ligue Atlantique,
- Si un accident du sport survenait au cours de la saison, il est conseillé de prévenir le secrétaire du club, dans les 5 jours suivant l'accident, afin qu'une déclaration soit effectuée auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Votre intérêt : si des frais médicaux n'étaient pas pris en charge par la Sécurité Sociale ou votre Mutuelle Complémentaire, la Mutuelle des Sportifs, peut prendre le relais, sous certaines conditions.

- Tout joueur salarié peut adhérer à la « Sportmut » : c'est une assurance complémentaire qui couvre le paiement des indemnités journalières en cas d'accident du sport (inclus dans le formulaire de licence)

Permanences dédiées aux inscriptions / à la remise des documents et à la distribution des chaussettes :

⇒ **A Vieillevigne :**

Lors des permanences , les **vendredi 12/19/26 Juin et 03Juillet**, de 16h00 à 18h00, sous les tribunes, au siège du club.

⇒ **A La Planche :**

Lors des permanences du club, le **Vendredi 26 Juin**, de 18H à 20H, au Stade Municipal.

Et le **Samedi 27 Juin**, de 9H à 12H au Stade Municipal .

Lors de l'AG du club , le **Vendredi 03 Juillet** , 19H Salle passerelle

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de respecter les dates et plages horaires fixées.

A retenir :

ASSEMBLEE GENERALE
Le vendredi 03 Juillet 2020 à 19H
Salle Passerelle , à La Planche
Nous comptons sur votre présence, la vie du club est l'affaire de tous !!!
Sous réserve des exigences gouvernementales

Franck JAULIN, Secrétaire du club